



VIE MUNICIPALE P.6

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE



71- 75 avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

Tél : 01 69 84 32 00 - Fax : 01 69 24 43 60

TRAVAUX - ENTRETIEN MAINTENANCE - TÉLÉSURVEILLANCE

Éclairages Publics et Spéciaux
Signalisation Tricolore
Régulation de Trafic - Transports Urbains
Voirie et Réseaux Divers

Madame, Monsieur, chers Spinoliens,

J'ai le grand plaisir de vous adresser votre ÉCHO municipal, le premier de ce nouveau mandat. Vous l'attendiez avec impatience. Sa distribution tardive a été différée par la tenue du 2^e tour des élections municipales de juin 2020.

Dès le lendemain de notre élection, nous nous sommes mis au travail aux côtés des agents municipaux. Leur efficacité et leur dévouement a grandement facilité notre installation et la mise en œuvre des premières promesses de campagne : ouverture de l'esplanade au stationnement les jours de marché, pose du banc de la rue des Dorés, commande de l'audit financier des comptes de la commune, retransmission en direct des conseils municipaux sur les réseaux sociaux, reprise et poursuite des dossiers en cours pour assurer la continuité du service public, premiers jalons du programme de sécurité publique, etc...

Nous avons rencontré l'aménageur de la ZAC de la Croix-Ronde pour lui faire part de notre volonté de réduire l'impact environnemental du projet. Le climat de nos échanges est constructif et nous allons nous revoir pour trouver un accord.

Stoppé pendant la période de confinement, le chantier de la médiathèque et de la crèche a repris. Nous entrevoyons un retard d'exécution, par le lot gros œuvre, d'environ six mois. La crise sanitaire, qui a conduit à l'arrêt du chantier, explique partiellement ce retard. Pour le reste il faut reconnaître que la période électorale n'était pas propice au pilotage serein d'un projet d'une telle ampleur. Depuis leur prise de fonction, les nouveaux élus travaillent étroitement et en confiance avec les services techniques et le maître d'œuvre. Cela permet à chacun de prendre



les bonnes décisions et de corriger rapidement les erreurs commises.

Avant de vous en souhaiter bonne lecture, laissez-moi vous rappeler que la menace de la COVID subsiste toujours, que vous devez continuer à prendre soin de vous et de vos proches, mais que cela ne doit pas gâcher le plaisir de profiter de l'été.

Bien à vous,
Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge



À votre écoute, Muriel Dorland vous reçoit sur rendez-vous.
Tél. 01 69 10 25 61 - m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr

SOMMAIRE

- 3 L'Édito
- 5 Focus
- 6 Vie municipale
- 11 Les services municipaux
- 12 Dossier
- 13 Département
- 14 Transports
- 16 Nouveaux acteurs économiques
- 17 Environnement
- 18 Travaux
- 20 Prévention, Santé
- 23 Enfance, Jeunesse
- 24 Scolaire
- 25 Retour en images
- 26 Animations
- 28 Conseil Municipal
- 32 Infos pratiques
- 34 Tribune libre
- 35 État Civil



*Environnement - Travaux publics
Développement durable*

*53, Avenue de la belle Aimée
91390 MORSANG-sur-ORGE*

Tél.: 01 69 51 44 88

Fax : 01 69 51 44 99

e.mail : contact@acces-tp.fr

TAXI Luc PRIVAT

Véhicule 6 places climatisé Règlement par

TOUTES DISTANCES

sur appel téléphonique et sur rendez-vous



06 07 85 93 28

Station Gare d'Epinay - 91360 EPINAY-s/Orge

**Votre publicité dans l'Écho
d'Épinay-sur-Orge**

**Contactez le service communication pour
connaître les modalités et les tarifs en
envoyant un mail à l'adresse suivante :**

service.communication@ville-epinay-sur-orge.fr

LA MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

Depuis le début du déconfinement et jusqu'à nouvel ordre, vos agents municipaux vous accueillent en mairie sur rendez-vous uniquement.

Il vous suffit de contacter directement par mail ou par téléphone le service concerné :

État Civil : 01 69 10 25 63

Scolaire : 01 69 10 25 64

Urbanisme : 01 69 10 25 70

C.C.A.S : 01 69 10 25 66

Vie Associative : 01 69 10 25 71

Services Techniques : 01 69 10 25 69

Pour respecter les gestes barrières et garantir la sécurité de tous, nous vous rappelons que le port du masque est désormais obligatoire dans les lieux publics clos.

À votre arrivée, présentez-vous à l'accueil et patientez, un agent viendra vous chercher.

Horaires de la mairie :

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

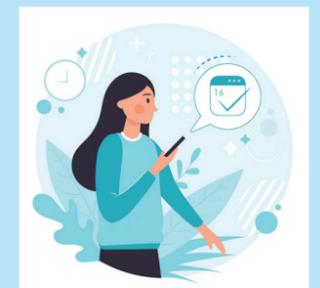
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

mercredi, samedi :

8h30 - 12h

Rappel : fermeture les mercredis

4, 12 et 19 août



Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/epinaysurorge



Retrouvez toutes nos
publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°152 / JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2020
5 100 exemplaires • Directrice de la publication : Muriel Dorland • Codirecteurs de la publication : Vincent Gallet et Nathan Fabbro • Secrétariat de rédaction, régie publicitaire, conception et mise en page : Service communication (Corinne Mabilat et Lauriane Wary Tél. 01 69 10 25 77 ou 01 69 10 25 78), Ilana Chouraqui - www.ville-epinay-sur-orge.fr
• Photos : Service communication, Freepik.com, Pixabay.
• Impression : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.
• Vous ne recevez pas le magazine ? N'hésitez pas à contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31. Boite aux lettres IDF - 9 rue des cerisiers ZI de l'églantier - 91090 Lisses

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Les élections municipales des 15 mars et 28 juin ont désigné les 33 nouveaux conseillers municipaux, dont 7 élus sortants, qui siègeront au conseil municipal pour les 6 ans à venir. Ces élections ont également désigné 3 conseillers communautaires, qui représenteront notre ville à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay pendant toute la durée du mandat.

Le Conseil Municipal, réuni le 4 juillet, a élu M^{me} Muriel Dorland Maire d'Épinay-sur-Orge. Un autre scrutin a désigné une équipe de 4 adjointes et 5 adjoints pour la seconder.

La prise de fonction des élus a été grandement facilitée par l'ensemble du personnel communal, qui s'est approprié ce changement avec professionnalisme et dynamisme, tout en assurant quotidiennement la continuité du service public aux Spinoliens. Un grand merci à eux.

Ce nouveau mandat place au centre de son action la confiance et le respect, le dialogue, la concertation, incontournables pour relever les défis. Les Spinoliens savent que leur avis compte. Leurs préoccupations aussi. Les élus s'engagent à mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins de chacun.

À Épinay, la crise sanitaire a grandement impacté les habitants, les acteurs économiques et les chantiers en cours.

Les travaux de la médiathèque ont repris et sont supervisés par M. Brice Walter (5^{ème} adjoint en charge du patrimoine bâti), efficacement épaulé par le Directeur des Services Techniques. Il faut répondre aux impondérables, aux bouleversements du planning, et surtout aux dépenses supplémentaires.

Le confinement n'explique que partiellement le retard pris sur ce chantier. Ce projet d'envergure, qui est un projet d'intérêt collectif, doit absolument aboutir. La nouvelle équipe municipale s'y engage.

L'engagement fort, pris lors de la campagne, de limiter au maximum l'emprise de la ZAC de

la Croix-Ronde, s'est traduit par un premier contact entre les représentants de l'aménageur (Grand-Paris Aménagement) et M^{me} Muriel Dorland, M. Olivier Marchau (1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme, de la mobilité et de la vie économique) et M^{me} Sylvie Panzani (8^{ème} adjointe en charge du développement durable et des projets d'aménagement). Les élus ont exposé leurs demandes et les échanges sont constructifs.

M. Nathan Fabbro (9^{ème} adjoint en charge de la vie citoyenne, de l'événementiel et de la culture) a déjà assuré la diffusion sur internet des deux premiers Conseils Municipaux. En lien avec M^{me} Hélène Lequeux (Conseillère municipale déléguée aux actions culturelles), ils planifient et organisent les manifestations de la rentrée très attendues tels que la fête patronale, la journée des associations (organisé par « Épinay Accueil »), la soirée festive suivie du feu d'artifice sur l'Esplanade, sans oublier la journée du Patrimoine.

Cette année, en raison de la situation sanitaire, le feu d'artifice sur l'Esplanade n'aura pas lieu pendant la fête patronale. Il est programmé le 12 septembre 2020 et sera accompagné pour la première fois de différentes festivités (concert et restauration par l'Union des Commerçants).

Il collabore efficacement avec M. Vincent Gallet (3^{ème} adjoint en charge de la communication et des relations entre la Commune et la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay) pour la parution de l'Écho. Les propositions de chacun ont permis d'enrichir ce numéro « 1 » de la mandature. M. Vincent Gallet, élu communautaire, a aussi pour objectif de rendre plus visibles les missions de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, peu connues de la plupart des Spinoliens. Pour rappel, notre Communauté d'Agglomération regroupe 27 communes et son conseil compte 78 élus.

M^{me} Laurence Castaings (2^{ème} adjointe en charge des finances, du budget et des affaires générales) a pris la mesure de sa fonction accompagnée par les trois agents communaux du service financier avec qui elle a pu échanger sur les mécanismes de la comptabilité publique.

Au-delà des aspects techniques, cette délégation



De gauche à droite : Sylvie Panzani, Vincent Gallet, Brice Walter, Chritiane Martin, Annick Richard, Muriel Dorland, Olivier Marchau, Laurence Castaings, Nathan Fabbro, Franck Barrière.

tion est le pivot des futures actions de l'équipe élue. Rappelons qu'un audit financier, en cours de réalisation, permettra de connaître précisément les marges de manœuvre dont dispose la Municipalité pour entreprendre ses actions.

La remise en place du banc rue des Dorés, le désherbage des allées principales du cimetière et la réouverture de l'Esplanade au stationnement les jours de marché ont été les premières décisions de M^{me} Annick Richard (4^{ème} adjointe en charge de la voirie et des espaces verts). Elles ont été accompagnées par la coopération des Services Techniques. La propreté de la ville est une priorité et une attente forte des Spinoliens : elle travaille activement à la recherche de solutions pérennes et de réaménagements de l'espace public, dans un souci environnemental, fonctionnel et organisationnel.

M. Franck Barrière (7^{ème} adjoint en charge de la Vie scolaire - Pédagogie - Enfance - Jeunesse) et M. Christophe Randoing (Conseiller municipal délégué à la petite enfance et à l'enfance) travaillent avec l'ensemble des services municipaux, et notamment le service scolaire, pour préparer la rentrée de septembre dans le contexte d'incertitude lié à la COVID-19. D'autre

part, pour affirmer une implication nouvelle de la municipalité auprès des jeunes, il est envisagé de les faire profiter des aides du Département, qui leur sont destinées, en les complétant.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a élu M^{me} Christiane Martin Vice-Présidente (6^{ème} adjointe aux actions sociales, aux solidarités et à la santé). Son action est indispensable pour le bien-être des spinoliens et elle travaille déjà sur le projet d'organisation de la Maison pluridisciplinaire de santé, que beaucoup d'entre vous attendent.

Nouvelle équipe, nouveaux mandats dans les différents syndicats intercommunaux, dans lesquels la Commune d'Épinay-sur-Orge a un rôle à jouer (Syndicats de gestion des cours d'eau, de restauration, de traitement des déchets, etc.).

Enfin, l'équipe réfléchit à un mode de gouvernance qui garantisse la transparence des décisions et la plus grande implication des citoyens dans le débat municipal. Les premiers éléments de ces réflexions vous seront livrés prochainement.

CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPINAY-SUR-ORGE

MURIEL DORLAND



**Maire
d'Épinay-sur-Orge.
Élue communautaire,
Présidente déléguée
au voiries et aux politiques
contractuelles**

OLIVIER MARCHAU



**1^{er} adjoint
au Maire
Urbanisme -
Mobilité -
Vie économique**

LAURENCE CASTAINGS



**2^e adjointe
au Maire
Finances -
Budget -
Affaires générales**

VINCENT GALLET



**3^e adjoint
au Maire
Relation CA Paris
Saclay -
Communication -
Numérique
Élu communautaire**

ANNICK RICHARD



**4^e adjointe
au Maire
Domaine
public -
Voiries -
Espaces verts**

BRICE WALTER



**5^e adjoint
au Maire
Patrimoine bâti -
Politiques sportives**

CHRISTIANE MARTIN



**6^e adjointe
au Maire
Actions sociales -
Solidarités - Santé**

FRANCK BARRIERE



**7^e adjoint
au Maire
Vie scolaire -
Périscolaire -
Enfance - Jeunesse**

SYLVIE PANZANI



**8^e adjointe
au Maire
Développement
durable - Projets
d'aménagements**

NATHAN FABBRO



**9^e adjoint
au Maire
Vie citoyenne -
Événementiel -
Culture**

SEVERINE LE POULAIN



**Conseillère
municipale
déléguée
Réseaux
solidaires -
Actions
Éco citoyennes**

HELENE LEQUEUX



**Conseillère
municipale
déléguée
Actions
culturelles**

CHRISTOPHE RANDOING



**Conseiller
municipal
délégué
Petite enfance -
Enfance**

SERGE DUCHESNE



**Conseiller
municipal**

ANNE CHABRILLAT



**Conseillère
municipale**

CHRISTIAN MARAIS



**Conseiller
municipal**

MARIE-LAURE LUTIER



**Conseillère
municipale**

JEAN-MARIE SCHILTZ



**Conseiller
municipal**

CHRISTELLE BOURDOUX



**Conseillère
municipale**

OLIVIER GALLET



**Conseiller
municipal**

GHISLAIN DIDRY



**Conseiller
municipal**

SANDRINE BOUVIER



**Conseillère
municipale**

THOMAS TURCHI



**Conseiller
municipal**

GILLES DUGAST



**Conseiller
municipal**

PAULINE DESAILLY



**Conseillère
municipale**

SOPHIE GAUDRY



**Conseillère
municipale**

OMAR HADDAD



**Conseiller
municipal**

DIDIER CHINARDET



**Conseiller
municipal**

GHISLAINE BADOUIX-VERGNES



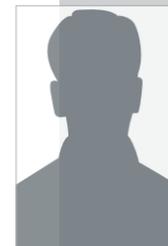
**Conseillère
municipale**

CORINNE BAIRRAS



**Conseillère
municipale**

PASCAL LEGOUGE



**Conseiller
municipal**

CORINNE GRISON



**Conseillère
municipale**

SEBASTIEN BLOTTIERE



**Conseiller
municipal**

FIBRE OPTIQUE

La mise à niveau du réseau fibre a pris un nouveau retard durant la phase de confinement.

À ce jour, il n'est toujours pas possible de donner une date prévisionnelle d'arrivée des opérateurs nationaux. Seuls les six opérateurs déjà présents sur le réseau peuvent indiquer à leurs clients potentiels une date de raccordement. La situation est identique pour l'ensemble des communes de l'intercommunalité Paris-Saclay. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de la situation dans les semaines à venir.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LES LIEUX PUBLICS CLOS

Liste des lieux où le port du masque est obligatoire :

- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple et les cinémas ;
- Restaurants et débits de boissons ;
- Hôtels et pensions de famille ;
- Salles de jeux ;
- Établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement ;
- Bibliothèques, centres de documentation ;
- Établissements de culte ;
- Établissements sportifs couverts ;
- Musées ;
- Établissements de plein air ;
- Chapiteaux, tentes et structures ;
- Hôtels-restaurants d'altitude ;
- Établissements flottants ;
- Refuges de montagne ;



- Gares routières et maritimes ainsi que les aéroports ;
- Magasins de vente, centres commerciaux ;
- Administrations et banques.
- Marchés couverts ;

Dans les autres catégories d'établissements, il peut être rendu obligatoire par l'exploitant.

LE SERVICE POPULATION UNE ÉQUIPE POLYVALENTE



NOUVEAU : UN GUICHET UNIQUE

Pour améliorer la qualité d'accueil et répondre au mieux à vos besoins, la municipalité a mis en place depuis le mois de février un « guichet unique » à l'accueil, au rez-de-chaussée de la mairie.

Deux agents assurent l'accueil téléphonique et physique, vous renseignent sur les démarches qui peuvent être effectuées en mairie et vous orientent vers d'autres services compétents si besoin. Vous pouvez désormais y effectuer toutes vos démarches simples : demandes de carte de déchèterie et de containers, dépôt de dossiers (urbanisme, logement, carte aménageuse...), réclamations...

Nous invitons tous les nouveaux arrivants à se présenter au guichet unique pour obtenir tous les renseignements et l'aide nécessaires aux démarches à effectuer pour leur installation.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 - 12h ; 13h30 - 17h30

Mercredi, samedi : 8h30 - 12h

À votre arrivée en mairie, vous êtes accueillis par ce service qui vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches administratives.

Le service Population comprend le guichet unique à l'entrée de la mairie, l'état civil, ainsi que les affaires générales. Découvrons ensemble plus en détails les principales missions de ce service :

L'État civil

Son rôle est d'établir la preuve des événements qui modifient la situation familiale des personnes (mariage, naissance, décès, PACS, reconnaissance anticipée, baptême civil...) et d'en conserver l'historique dans le registre de l'état-civil.

Les officiers d'état civil enregistrent ainsi de multiples déclarations, délivrent les livrets de famille et ont en charge l'organisation des élections, la gestion du cimetière, le recensement militaire et la légalisation de signature (permet de faire authen-

tifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire).

À noter : la mairie d'Épinay-sur-Orge ne délivre plus de carte nationale d'identité ni de passeport sur décision de l'État. Vous pouvez en faire la demande auprès de 27 mairies essonniennes équipées dont la liste est disponible sur le site internet de la ville.

Les Affaires générales

La mission des agents dédiés à ce service est de vous délivrer les attestations concernant vos demandes de débit de boissons, licence taxi, vente au déballeage, attestation d'accueil, permis de détention d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie.

Pour préparer au mieux vos rendez-vous et vous informer des documents nécessaires à fournir, vous pouvez contacter les agents par mail à l'adresse suivante : etat.civil@ville-epinay-sur-orge.fr



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Près de 1 035 élèves vont rejoindre les écoles communales mardi 1^{er} septembre 2020. C'est une rentrée particulière qui donne le coup d'envoi d'une nouvelle année scolaire après une longue période de confinement privant les élèves de 4 mois d'école.



Emmanuel Macron l'a annoncé dans son allocution du 14 juillet 2020 : la rentrée des classes en septembre sera "quasi normale", à condition que la situation sanitaire reste la même.

Le ministère de l'Éducation Nationale a fixé les conditions sanitaires dans lesquelles les élèves vont être accueillis. Même si à l'heure actuelle, le Président de la République annonce une rentrée quasi-normale n'impliquant pas de restriction d'accueil, une circulaire évoque notamment l'application des gestes barrières et le port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos.

Si l'épidémie venait à reprendre, la circulaire émise par le ministère de l'Éducation Nationale indique qu'un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance.

L'équipe municipale, en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale et les directeurs d'école, reste en alerte sur l'évolution de la situation et communiquera via

le Portail Famille sur d'éventuelles mesures à mettre en place si les conditions sanitaires se dégradent.

Les horaires de rentrée des classes vous seront communiqués par les établissements scolaires.

Pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant, n'hésitez pas à contacter le Service Scolaire par mail à l'adresse : service.scolaire@ville-epinay-sur-orge.fr ou par téléphone au 01 69 10 25 64.



Pour rappel le port du masque est obligatoire dans les lieux clos et reste fortement recommandé aux abords des écoles pour les adultes.

OUVERTURE DE LA 1^{ÈRE} MAISON DE L'ESSONNE

Dans les Maisons de l'Essonne qui regroupent les services publics du Département, les usagers vont pouvoir être informés, suivis et accompagnés dans leurs démarches ou, selon leur situation et leur lieu de résidence, réorientés vers le service ou le partenaire adéquat.

La première Maison de l'Essonne labellisée a ouvert ses portes le 18 juin à Viry-Châtillon.

La structure de Viry-Châtillon comprend trois pôles : enfance et familles ; social ; protection maternelle infantile et de santé. Il s'agit ainsi d'assurer les missions classiques de soutien à la parentalité, d'accompagnement des ménages en difficulté, notamment des bénéficiaires du RSA (rendez-vous avec des conseillers en économie sociale et familiale par exemple), de recueil et d'évaluation des informations préoccupantes (protection de l'enfance en danger), de prévention et de protection de l'enfance ou encore d'évaluation des aides (aux foyers en difficulté, à l'insertion).

On y retrouve également les services de la Protection Maternelle et Infantile et de Santé (PMIS) destinés aux enfants de moins de 6 ans, aux parents et futurs parents : consultations médicales durant et après la grossesse, séances de préparation à la naissance, conseils de



puériculture et de diététique, consultations et vaccinations des enfants, entretiens avec des psychologues et puéricultrices, etc...

La Maison de l'Essonne de Viry-Châtillon est aussi la première structure départementale à proposer un espace numérique, composé de cinq postes informatiques en accès libre, pour consulter les sites institutionnels de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de Pôle Emploi ou encore de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Deux agents chargés d'accueil et d'information sont présents pour aider les usagers à utiliser ces outils numériques.

+ d'infos <http://www.essonne.fr>

MA CARTE FAN D'ESSONNE

2 500 essonnien(ne)s bénéficient déjà de cette carte lancée en septembre dernier par le Département et le Comité départemental du tourisme. Et vous ?

Vous êtes Essonnien(ne) et avez envie de bénéficier d'offres exceptionnelles pour (re)découvrir des sites historiques, arpenter des espaces protégés, vous divertir ou ravir vos papilles ? Demandez votre carte "Fan d'Essonne". Le Comité départemental du tourisme se chargera d'envoyer le précieux sésame à votre domicile dans les deux semaines. Valable pour une durée de cinq ans et délivré à raison d'un par foyer essonnien, vous n'aurez plus qu'à le présenter avec votre pièce d'identité afin de bénéficier des avantages "Fan d'Essonne" (gratuité ou réduction à l'entrée du site partenaire).

+ d'infos <http://www.essonne.fr>

TRAM T12 : DES TRAVAUX HISTORIQUES

D'importants travaux ont eu lieu à Épinay-sur-Orge et Savigny-sur-Orge au cours du mois de mai pour préparer l'arrivée du futur tram T12. Île-de-France Mobilités et SNCF, co-maîtres d'ouvrages de ce projet d'envergure, ont mutualisé ces travaux historiques pour notre ville, notamment lors du poussage complexe et impressionnant du pont-rail, permettant la création d'un passage sous les voies du RER C.

Grâce au projet du tram T12, la station Épinay-sur-Orge constituera un nouveau pôle multimodal en Essonne fin 2021. Le tram y sera en correspondance avec le RER C, ainsi qu'une nouvelle gare routière, pour faciliter nos déplacements et ceux de nombreux franciliens sans passer par Paris ! En reliant deux pôles majeurs de l'Essonne, Massy et Évry-Courcouronnes, il offrira une alternative à la voiture individuelle, facilitera les possibilités de correspondances entre les différents modes de déplacement (RER B, C et D, plusieurs lignes de bus et à terme T Zen 4 et métro 18).

+ d'infos sur <https://www.iledefrance-mobilites.fr/projet/tram-12-express-nouvelle-ligne-massy-evry/>



LES TRAVAUX EN COURS À PETIT VAUX

Pour permettre aux Spinoliens situés au nord de la commune et aux habitants du sud de Savigny-sur-Orge d'accéder au tram T12 via la station Petit Vaux, un passage souterrain pour les piétons sera préfabriqué et installé début 2021. Les travaux ont débuté en août 2020 avec la création d'une base vie sur le parking existant et des modifications de circulation.

À cette occasion, un accès aux personnes à mobilité réduite sera créé avec l'installation de deux ascenseurs. En parallèle, des travaux ont été réalisés sur les quais existants de la gare pendant la période de coupure du RER C pour permettre la mise en place du nouveau matériel roulant et des nouveaux équipements en gare.

Durant la période de travaux, la circulation, le stationnement et le dépassement sont interdits aux véhicules légers et aux poids lourds au droit du chantier pendant l'apport des matériaux. Une déviation de la rue de Petit Vaux, puis Grande Rue, puis rue de Sillery, puis rue des Hauts Graviers, puis rue de la Croix Taron sera installée. À titre dérogatoire, les riverains du 4 sentier de l'Yvette et 31 Voie d'Athis sont autorisés à emprunter le sentier de l'Yvette par le bas de la rue de Sillery.

La municipalité reste en contact avec la SNCF afin de vous apporter le plus d'informations possible.



MAISON sereine

Accompagnement travaux

Vivez vos travaux en toute sérénité
De la simple décoration à l'agrandissement de votre maison, transformez votre maison en toute quiétude.

Nous vous accompagnons de la conception à réalisation de votre projet.

Maison Sereine,
cabinet d'étude et amélioration de l'habitat, Epinay-sur-Orge Essonne

MAISON SEREINE

Maison Sereine, c'est un interlocuteur unique à votre écoute qui organise les différents aspects de vos travaux.

Un professionnel réalise pour vous :

- Une sélection rigoureuse des artisans ;
- La recherche de subventions et financement ;
- Un accompagnement pendant les différentes étapes de votre projet.

Retrouvez tous les détails de l'offre Maison Sereine sur notre site internet :

www.maisonsereine.com

+ d'infos :
contact@maisonsereine.com
07 49 17 21 31

LES VOYAGES DE JOSÉPHINE

Que vous partiez seul, à deux, en famille ou en groupe, partir avec « Les Voyages de Joséphine » c'est l'assurance d'un voyage personnalisé et authentique.

Enrichie d'une expérience de plus de 25 années dans le tourisme, notre équipe mettra tout en œuvre pour vous proposer une large gamme de voyages sélectionnée uniquement pour vous et adaptée à vos besoins. Pour votre confort, un seul interlocuteur depuis la réservation de votre voyage jusqu'à votre départ, mais surtout en tant que tour opérateur, nous travaillons directement avec des partenaires locaux professionnels et vous évitons ainsi les intermédiaires.

Votre voyage est unique, nous sommes là pour vous aider à le construire, contactez nous !

www.lesvoyagesdejosephine.fr

+ d'infos : Célia Arnaud - 07 49 49 68 27
celia@lesvoyagesdejosephine.fr
Facebook : celia les voyages de josephine



Célia Arnaud
Responsable groupes et individuels
07 49 49 68 27
91360 Epinay sur Orge

LES VOYAGES DE JOSEPHINE
VOTRE PLUS BEAU VOYAGE

celia@lesvoyagesdejosephine.fr www.lesvoyagesdejosephine.fr IM08610004
Membre de l'APS

Les Voyages de Joséphine
Votre plus beau voyage

LES MOUSTIQUES TIGRES SONT DE RETOUR : ENSEMBLE, ADOPTONS LES BONS GESTES

Le moustique tigre est présent et actif dans tous les départements d'Île-de-France, à l'exception du Val d'Oise. Fortement nuisible, il peut transmettre certaines maladies lorsqu'elles circulent sur le territoire. Ensemble il nous faut éviter sa prolifération en signalant sa présence, en adoptant les bons gestes et en se protégeant des piqûres.

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous souhaitez le signaler ? Il vous faut disposer d'une photo d'un moustique tigre ou d'un moustique dans un état permettant son identification. Pour vous aider à le reconnaître : le moustique tigre est plus petit qu'une pièce d'un centime, noir avec des tâches blanches et dispose d'un appareil piqueur.

Vous pouvez signaler sa présence sur le portail : signalement-moustique.anses.fr

+ d'infos : iledefrance.ars.sante.fr



HERBES FOLLES, PAS SI FOLLES...

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la loi "Labbé" oblige les collectivités à se passer des pesticides chimiques pour l'entretien des espaces verts.

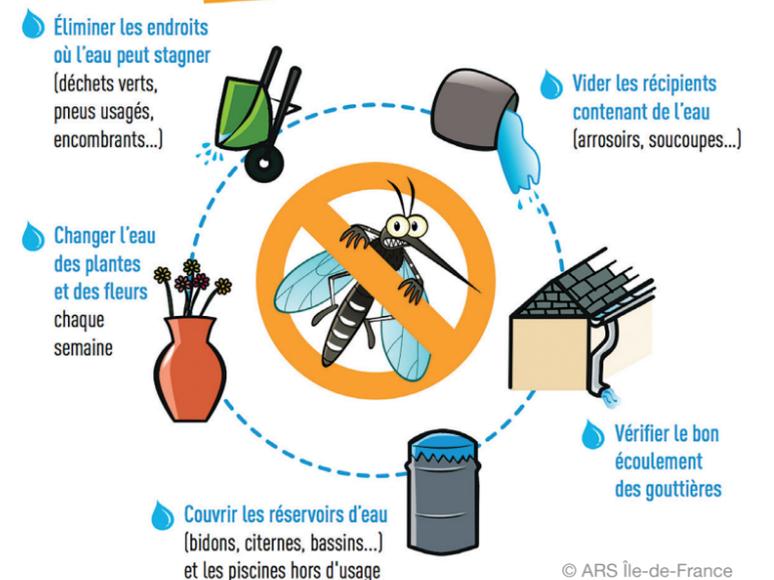
Une démarche « zéro phyto », déjà engagée depuis plusieurs années par la municipalité pour protéger la santé publique et l'environnement.

Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espace public...) et qui permet au fil des années la présence d'une biodiversité.

Parfois perçues comme des « mauvaises herbes » et un manque d'entretien, cette végétation spontanée au sein de l'espace public est en réalité la clé d'une nature préservée – qualité de l'air et de l'eau, régénération des sols, pollinisation des plantes.

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



MÉDIATHÈQUE ET CRÈCHE – CHAPITRE 6 : LA FIN DU GROS ŒUVRE

Après l'arrêt forcé du chantier, les travaux ont pu reprendre dans le respect des consignes sanitaires.

Depuis la reprise, les équipes se mobilisent pour terminer la phase de gros œuvre. La structure prend forme, les murs sont montés les uns après les autres, nous laissant entrevoir au-dessus des palissades les futurs étages. Cette étape se terminera à la fin

du mois d'août permettant ainsi le retrait de la grue.

Le final d'un premier épisode d'envergure, qui donne le coup d'envoi d'une nouvelle phase, celle de la charpente et des menuiseries extérieures. Le temps aussi pour l'entreprise en charge de l'installation électrique de rentrer sur le terrain pour tirer l'ensemble des câbles. Un nouveau défi, une nouvelle avancée. À suivre...



INSCRIVEZ-VOUS AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Pour protéger les habitants les plus fragiles, la municipalité leur propose de bénéficier du dispositif de veille de la commune, qui permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement des plans d'alertes et d'urgence.

Seule les personnes répondant à un des critères ci-dessous peuvent figurer sur le registre :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans avec une reconnaissance d'inaptitude au travail du CASF ;
- Les personnes disposant d'une reconnaissance de handicap (AAH, ACTP, carte invalidité, RQTH) ou bénéficiant d'une pension d'invalidité.

La demande d'inscription sur le registre doit être remplie par la personne concernée ou par son représentant légal, ou encore par un tiers (personne physique : parent, voisin, médecin... ou personne morale : CCAS, service de soins à domicile...).

Elle est volontaire et déclarative, les personnes attestant sur l'honneur de leur qualité. Aucune pièce justificative n'est à produire excepté pour le représentant légal qui doit fournir la preuve de sa représentation en présentant l'acte justifiant sa qualité (extrait du jugement de tutelle).

 **Soyons attentifs aux autres**

Si vous connaissez des personnes isolées et vulnérables, contacter le CCAS qui les accompagnera et les inscrira sur ce registre confidentiel et solidaire.

Le formulaire d'inscription est à compléter et à retourner en mairie au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Vous pouvez également contacter le C.C.A.S

par mail à l'adresse **service.social@ville-epinay-sur-orge.fr** ou par téléphone au **01 69 10 25 66**

**À noter :
accueil du public
sur rendez-vous uniquement**

Formulaire d'inscription au registre du plan d'alerte et d'urgence

NOM : PRENOM :

ADRESSE :
91360 EPINAY-SUR-ORGE

DATE DE NAISSANCE : ____/____/19__

TELEPHONE : ____/____/____/____/____ OU ____/____/____/____/____

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE :

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée

MEDECIN TRAITANT : TEL : ____/____/____/____/____

COORDONNEES DU SERVICE OU DES PERSONNES INTERVENANT A DOMICILE :
(Famille, Amis, Aide à domicile, Auxiliaire de vie, Infirmière, portage des repas...)
.....
.....

PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (Nom, Prénom, Qualité, Téléphone) :
.....
.....

A REMPLIR SI LA DEMANDE PROVIENT D'UN TIERS

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE : ____/____/____/____/____ QUALITE :

- Si la demande provient d'un tiers, celle-ci doit obligatoirement être produite par écrit
- Les informations recueillies seront regroupées au sein d'un registre, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Épinay-sur-Orge et transmis, en cas d'alerte, aux seules autorités responsables de la mise en place du plan d'alerte et d'urgence (Préfecture)
- L'intéressé dispose d'un droit d'accès et peut à tout moment demander la modification ou l'annulation de son inscription
- L'inscription sur le registre demeure facultative et volontaire
- Un accusé de réception sera adressé dès l'enregistrement de votre demande

DATE DE LA DEMANDE :

SIGNATURE :





DEVENEZ BÉNÉVOLES À L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER ESSONNE

Pour aider les personnes malades et leurs proches aidants, les équipes de France Alzheimer articulent leur action autour de différentes missions et recherchent des bénévoles pour les aider.

Un malade, et c'est toute la famille qu'il faut aider. Former, informer, accompagner, orienter, soutenir... Les actions à mener sont nombreuses, tout comme le nombre de malades, 15 000 en Essonne.

Les actions proposées pour aider les proches des malades sont diverses : communication, groupe de paroles, café-mémoire, formation, écoute, participation ponctuelle à un évènement.

En tant que bénévole France Alzheimer Essonne, vous recevrez une formation et votre mission sera encadrée par des psychologues.

Ils ont besoin de vous, contactez-les :

01 60 88 20 07
benevolefae@orange.fr
www.francealzheimer.org/essonne/

LA SEMAINE BLEUE

À vos agendas ! La semaine nationale pour les séniors se déroulera du lundi 5 au samedi 10 octobre.

Plusieurs communes organisent de nombreuses activités pour informer et sensibiliser les séniors. L'occasion de se retrouver et d'échanger sur de nombreux sujets.

À Épinay-sur-Orge, un après-midi jeux anciens et nouveaux avec les centres de loisirs sera proposé (sur inscription auprès du CCAS au 01 69 10 25 75) le mercredi 7 octobre de 14h à 16h à la salle des fêtes Georges Pompidou.

Retrouvez le programme intégral sur internet : <https://www.ville-epinay-sur-orge.fr/evenernement/semaine-bleue/>



UN ÉTÉ PRESQUE NORMAL POUR NOS PLUS PETITS ET NOS JEUNES

Un début d'année perturbé, un calendrier bousculé, mais les équipes restent mobilisées pour offrir un bel été à nos enfants.

Respecter les consignes sanitaires tout en conservant des activités ludiques et variées, tel est le défi relevé par les animateurs !

Au programme de l'accueil de loisirs maternel : jardinage, réalisation d'activités manuelles et jeux de constructions. Pas le temps de s'ennuyer !

Des journées bien remplies aussi pour les jeunes grâce à leurs animateurs, qui leur ont proposé de nombreux jeux et ateliers : construction de voitures télécommandées (mécanique, personnalisation et entretien), pêche à l'aimant pour dépolluer l'Orge, réalisation d'un plateau d'échec géant, créations en mosaïque et pâte fimo...



CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL : VOUS AVEZ JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2020

Outil de solidarité sociale, le quotient familial est calculé tous les ans en fonction des ressources des ménages et détermine la participation financière de la famille aux services proposés par la municipalité (cantine scolaire, centre de loisirs...).

Quelles sont les pièces à fournir ?

Pour calculer votre quotient familial, vous devez fournir au plus tard le 19 septembre 2020 :

- votre livret de famille ;
- votre avis primitif 2020 ou votre avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu 2019 ;
- la dernière attestation de paiement des allocations familiales ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- le carnet de santé de votre enfant ;
- en cas de diminution de salaire, vos trois derniers bulletins de paie ;
- pour les demandeurs d'emploi, les trois derniers avis de paiement de Pôle Emploi ;
- pour les personnes prises en charge par la CPAM, le dernier décompte des indemnités journalières.

À qui adresser le dossier ?

Vous pouvez déposer votre dossier dans une enveloppe fermée dans la boîte aux lettres de la Mairie d'Épinay-sur-Orge, à l'attention du Service Régie ou par rendez-vous auprès du service scolaire.

Vous pourrez consulter votre quotient familial sur le Portail Famille, à la rubrique « mon compte ».

Attention : si vous ne faites pas calculer ou mettre à jour votre quotient, le tarif maximum vous sera appliqué jusqu'à ce que ce calcul soit fait.

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez contacter le service scolaire à l'adresse mail service.scolaire@ville-epinay-sur-orge.fr ou par téléphone au 01.69.10.25.68.



Encore un immense merci à nos couturiers bénévoles !!

Nous souhaitons mettre à l'honneur une nouvelle fois les petites mains qui ont généreusement participé à la fabrication de masques pour la commune. MERCI !



FÊTE PATRONALE

Samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 septembre
Esplanade de la mairie

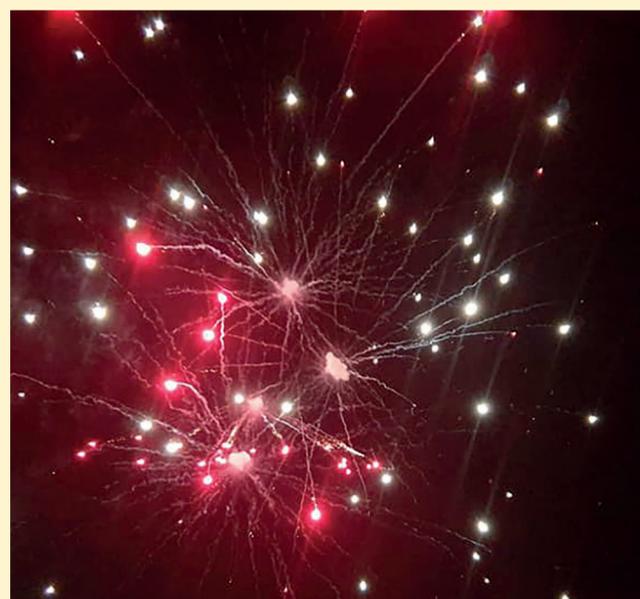


© Paris-Saclay - Compagnie "La Chaloupe "



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre
Gymnase Georges Pompidou



FEU D'ARTIFICES ET CONCERT

Samedi 12 septembre
Esplanade de la mairie



Matériel agricole de la ferme d'Épinay

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche 20 septembre
Programme à consulter sur le site internet

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 4 juillet à 10h, le Conseil Municipal de la Commune d'Épinay-sur-Orge, légalement convoqué, s'est assemblé à la salle des fêtes Georges POMPIDOU sous la Présidence de M. Serge DUCHESNE, doyen de l'assemblée.

M. Serge DUCHESNE ouvre la séance à 10h et procède à l'appel des conseillers municipaux.

Installation du Conseil Municipal Sous la présidence de M. DUCHESNE

M. Duchesne, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections qui se sont tenues le dimanche 28 juin 2020 et a déclaré installés M^{me} DORLAND, M. MARCHAU, M^{me} CASTAINGS, M. V.GALLET, M^{me} RICHARD, M. WALTER, M^{me} MARTIN, M. BARRIERE, M^{me} PANZANI, M. FABBRO, M. DUCHESNE, M. MARAIS, M^{me} CHABRILLAT, M^{me} LEQUEUX, M^{me} LUTIER, M. SCHILTZ, M^{me} BOURGEOIS, M. RANDOING, M^{me} BOURDOUX, M. O.GALLET, M^{me} LE POULAIN, M. DIDRY, M^{me} BOUVIER, M. TURCHI, M. DUGAST, M^{me} DESAILLY, M^{me} GAUDRY, M. CHINARDET, M^{me} BADOUX-VERGNES, M. COCHON, M^{me} FRANCOIS, M^{me} GRISON, M. BLOTTIERE dans leur fonction de conseillers municipaux.

Election du Maire Sous la présidence de M. DUCHESNE

M. DUCHESNE, doyen du Conseil Municipal préside l'assemblée nouvellement installée pour procéder à l'élection du Maire.

M. DUCHESNE, fait appel à candidature :
Deux candidats se déclarent :

- 1 – Liste « Union Municipale », M. Sébastien BLOTTIERE
- 2 – Liste « Imagine Epinay », M^{me} Muriel DORLAND

M. DUCHESNE déclare ouvert le scrutin, après avoir désigné avec l'accord de l'assemblée deux assesseurs qui sont M. COCHON et M^{me} GAUDRY.

Chaque conseiller vote à l'appel de son nom.
Les votes donnent le résultat suivant :
M. BLOTTIERE : 6 voix
M^{me} DORLAND : 27 voix

M^{me} Muriel DORLAND est élue Maire à la majorité absolue au 1^{er} tour du scrutin.

M^{me} DORLAND prend la présidence de la séance et prononce l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,
J'ai le très grand honneur d'être la nouvelle Maire de notre commune d'Épinay-sur-Orge. Dès le lendemain du scrutin, nous nous sommes mis au travail aux côtés des agents municipaux, que je salue et remercie pour leur investissement.
Je renouvelle également tous mes remerciements à celles et ceux, qui ont accordé leur confiance à notre liste « Imagine Epinay ». Nous allons mettre en œuvre la nouvelle gouvernance, appelée de vos vœux, afin de renforcer la participation active des administrés à la vie de la commune.
Je souhaite rassurer celles et ceux qui n'ont pas adhéré à notre programme. Ils ne seront pas oubliés, ils seront respectés. Je m'y engage, dès lors que l'intérêt des Spinoliens et d'Épinay restera au centre des préoccupations. Avec les élus de la majorité, nous promettons de mettre en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre à nos engagements et à vos volontés pour notre bien-être commun.
Nous lancerons très rapidement les consultations participatives pour notamment l'amélioration de la circulation et du stationnement sur notre commune. Durant la période estivale, je vais engager un audit financier et faire un état des lieux du patrimoine de la commune. Ce ne sont là que les premiers jalons du travail que nous allons devoir mener.
La tâche est vaste, mais tous ensemble, nous serons plus imaginatifs et plus efficaces. Pour y parvenir, je demande à tous les élus de se mettre à la disposition des Spinoliens en conservant une attitude digne, respectueuse et responsable en toutes circonstances. Comme au soir du second tour, je renouvelle mes vœux de collaboration constructive avec les élus de l'opposition au service et pour le bien-être de nos concitoyens.
Ensemble, je vous propose d'écrire une très belle page de l'histoire d'Épinay-sur-Orge, résolument tournée vers l'avenir. Je vous remercie de votre attention. »

Détermination du nombre des Maires-Adjoints
M^{me} la Maire indique que le projet de délibération soumis à l'approbation de l'assemblée a pour objet de fixer à 9 le nombre de Maires-Adjoints.
Le projet de délibération **est adopté à l'unanimité.**

Election des Maires-Adjoints

M^{me} la Maire indique que le projet de délibération soumis à l'approbation de l'assemblée a pour objet de procéder à l'élection des Maires-Adjoints.

M^{me} la Maire fait appel à candidatures.

Liste proposée par « Imagine Epinay », tête de liste
M. Olivier MARCHAU :

- M. MARCHAU
- M^{me} CASTAINGS
- M. V. GALLET
- M^{me} RICHARD
- M. WALTER
- M^{me} MARTIN
- M. BARRIERE
- M^{me} PANZANI
- M. FABBRO

M^{me} la Maire déclare le scrutin ouvert après avoir reconduit dans leur fonction d'assesseurs M. COCHON et M^{me} GAUDRY.

Les votes donnent le résultat suivant :

Liste proposé par « Imagine Epinay », tête de liste
M. MARCHAU : 27 voix (6 votes blancs).
M. MARCHAU, M^{me} CASTAINGS, M. V.GALLET, M^{me} RICHARD, M. WALTER, M^{me} MARTIN, M. BARRIERE, M^{me} PANZANI, M. FABBRO sont élus Maires-Adjoints au 1^{er} tour de scrutin.

M^{me} la Maire indique les délégations qu'elle confiera aux Maires-Adjoints qui viennent d'être élus et leur remet leur écharpe d'adjoints :

- **M. MARCHAU** : Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme, de la Mobilité et de la Vie économique.
- **M^{me} CASTAINGS** : Maire-Adjoint chargé des Finances, du Budget et des Affaires Générales.
- **M. V. GALLET** : Maire-adjoint chargé des Relations avec la CA Paris-Saclay, de la Communication et du Numérique.
- **M^{me} RICHARD** : Maire-adjoint chargé du Domaine Public, de la Voirie et des Espaces Verts.
- **M. WALTER** : Maire-adjoint chargé du Patrimoine Bâti et des Politiques Sportives.
- **M^{me} MARTIN** : Maire-adjoint chargé des Actions Sociales, de la Solidarité et de la Santé.
- **M. BARRIERE** : Maire-adjoint chargé de la Vie Scolaire, Périscolaire, de l'Enfance et de la Jeunesse.
- **M^{me} PANZANI** : Maire-adjoint chargé du Développement Durable et des Projets d'aménagements.
- **M. FABBRO** : Maire-adjoint chargé de la Vie-Citoyenne, de l'Évènementiel et de la Culture.

Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) d'Épinay-sur-Orge.

Afin d'assurer la représentation de l'ensemble du Conseil Municipal, il est proposé de fixer à 6 le nombre de représentants du Conseil Municipal au sein du CCAS.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Charte de l'Élu local.

Les conseillers municipaux prennent acte de la Charte de l'Élu local.

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville
www.ville-epinay-sur-orge.fr
rubrique Communications municipales

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU

13 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 13 juillet à 20h30, le Conseil municipal de la commune d'Épinay-sur-Orge, légalement convoqué, s'est assemblé en mairie sous la présidence de M^{me} DORLAND Muriel, Maire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 février 2020

Le compte-rendu de la séance publique du Conseil municipal du 27 février 2020 est **adopté à la majorité des membres présents à cette séance** avec 3 voix pour, 30 abstentions (membres de la liste « Imagine Epinay », M^{me} Grison, M. Blottiere, M^{me} Bairras).

Approbation du compte-rendu de la séance du 4 juillet 2020

La liste « Union municipale 2020 » souhaite voter contre ce compte-rendu car l'intervention en fin de séance de M. Blottiere n'y figure pas.

M^{me} Dorland propose que le compte-rendu soit complété par l'intervention de M. Blottiere et qu'il soit voté lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Demande de garantie d'emprunts de « CDC HABITAT » dans le cadre de la construction de 25 logements sociaux 63 rue de Grand Vaux

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Demande de garantie d'emprunts de la Fondation Franco-Britannique de Sillery pour la construction d'un centre de formation

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Transfert de garantie d'emprunt de Sequens à Sequens solidarités pour la construction de 32 logements au château de Sillery

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Vote du compte de gestion 2019 – budget principal – ville

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Vote du compte administratif 2019 – budget principal – ville

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**

avec 9 voix pour, 23 abstentions (l'ensemble de la liste « Imagine Epinay » sauf M. Dugast, M. Turchi, M^{me} Bouvier).

Affectation des résultats 2019 au budget primitif 2020

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Vote du compte de gestion 2019 – budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Vote du compte administratif 2019 – budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 27 voix pour ; 5 abstentions : M. Haddad, M. Olivier Gallet, M. Vincent Gallet, M^{me} Laurence Castaings, M. Barriere.

Délégation d'attribution du conseil municipal au maire

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 27 voix pour ; 6 contre : M. Chinardet, M^{me} Badouix-Vergnes, M^{me} François (par procuration), M^{me} Grison, M. Blottiere, M^{me} Bairras.

Création de postes de conseillers municipaux délégués

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 27 voix pour ; 6 abstentions : M. Chinardet, M^{me} Badouix-Vergnes, M^{me} François (par procuration), M^{me} Grison, M. Blottiere, M^{me} Bairras.

Indemnités de fonction des élus locaux

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 27 voix pour ; 6 contre : M. Chinardet, M^{me} Badouix-Vergnes, M^{me} François (par procuration), M^{me} Grison, M. Blottiere, M^{me} Bairras.

Modification du tableau des effectifs

Le projet de délibération est **adopté à la majorité** avec 27 voix pour ; 6 contre : M. Chinardet, M^{me} Badouix-Vergnes, M^{me} François (par procuration), M^{me} Grison, M. Blottiere, M^{me} Bairras.

Attribution d'une prime exceptionnelle aux agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de covid-19

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Révision annuelle des tarifs de la restauration, des accueils de loisirs, des accueils pré et post scolaires et des études surveillées – année scolaire 2020-2021

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Tarifification du service jeunesse

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville
www.ville-epinay-sur-orge.fr
 rubrique Communications municipales

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public des services : le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

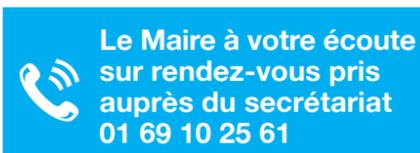
Marie-Pierre Rixain
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
marie-pierre.rixain@en-marche.fr
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris

Permanence parlementaire :
134 rue du Président François Mitterrand, 91160 Longjumeau.
Ouvert au public les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30.
M^{me} Rixain reçoit sur RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois.

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge



M. Olivier Marchau
1^{er} adjoint au Maire - Urbanisme - Mobilité - Vie économique

M^{me} Laurence Castaings
2^{ème} adjointe au Maire - Finances - Budget - Affaires générales

M. Vincent Gallet
3^{ème} adjoint au Maire - Relation CA Paris Saclay - Communication - Numérique

M^{me} Annick Richard
4^{ème} adjointe au Maire - Domaine public - Voiries - Espaces verts

M. Brice Walter
5^{ème} adjoint au Maire - Patrimoine bâti - Politiques sportives

M^{me} Christiane Martin
6^{ème} adjointe au Maire - Actions sociales - Solidarité - Santé

M. Franck Barrière
7^{ème} adjoint au Maire - Vie scolaire - Pétiscolaire - Enfance - Jeunesse

M^{me} Sylvie Panzani
8^{ème} adjointe au Maire - Développement durable - Projets d'aménagements

M. Nathan Fabbro
9^{ème} adjoint au Maire - Vie citoyenne - Évènementiel - Culture

MÉDIATHÈQUE

65 Grande Rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@ville-epinay-sur-orge.fr
www.bibliotheque-epinaysurorge.fr
Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 16h à 18h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Horaires d'été, du 1^{er} juillet au 31 août : ouvert les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
La médiathèque propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous.

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCES (numéro unique européen) : 112

LE SOIR, LES JOURS FÉRIÉS ET LE DIMANCHE

SOS MÉDECINS : 08 26 88 91 91
PHARMACIES DE GARDE :
Appeler le commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70. Pour les dimanches, les coordonnées de la pharmacie de garde sont indiquées sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

CDAU 91 : 15, 18 ou 112
Le Centre Départemental d'Appels d'Urgence de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux sapeurs-pompiers. En composant l'un de ces 3 numéros d'urgence, un opérateur vous dirige vers le service d'urgence le plus approprié à votre situation.

Retrouvez tous les numéros utiles dans votre Guide Pratique paru en septembre 2019. Vous ne l'avez plus ? Téléchargez-le sur www.ville-epinay-sur-orge.fr/le-guide-pratique

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	Mercredi - Samedi
Végétaux	Collectés en sac papier les lundis du 16 mars au 7 décembre 2020
Verres	Jeudi des semaines impaires
Emballages - Papiers	Vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge
Ouverte les **mercredis et samedis de 10h à 12h et de 13h à 17h** à tous les Spinolesiens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, auprès des services techniques, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1 m³. Un problème pour déposer vos déchets en éco-centres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites deux mardis par mois, de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Ces consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au 01 60 78 01 27. Prochaines consultations : les mardis 8 et 22 septembre. Chambre des Notaires de l'Essonne - 14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry.

.....
Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 3, 10, 17 et 24 septembre 2020 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37. Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier. Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

.....
La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - mail : mjd@coeuressonne.fr.

.....
Les objets trouvés sont déposés à la police municipale, que vous pouvez joindre au 01 69 09 03 71 ou par mail à police.municipale@ville-epinay-sur-orge.fr

LIGNE DE BUS URBAIN D'ÉPINAY-SUR-ORGE																	
Ligne 114																	
arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Les Templiers, Domaine du Parc, Les Rouilles, Le Breuil, Les Laurentes, Stade, Hôtel de ville, PI Monseaux, Gare RER.																	
Gare RER C	06.05	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	départ Gare 15.30 16.02 16.32	17.02	17.37	18.07	18.33	19.02	19.35	20.05	20.30	21.09	21.35
Domaine du Parc	06.12	06.42	07.12	07.42	08.12	08.42		17.09	17.44	18.14	18.40	19.09	19.42	20.12	20.37	21.16	21.42
Le Breuil	06.17	06.47	07.17	07.47	08.17	08.47		17.14	17.49	18.19	18.45	19.14	19.47	20.17	20.42	21.21	21.47
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.51		17.18	17.53	18.23	18.49	19.18	19.51	20.21	20.46	21.25	21.51
Ligne 116																	
arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Gabriel Péri, Mauregard, Collège, H Dunant, Molière Sillery, Rue d'Athis, Pont Rubeau, Hauts Graviers, Gare de Petit Vaux, Chemin Vert, Gare RER.																	
Gare RER C	06.18	06.48	07.18	07.48	08.18	08.50	départ Gare 15.15 15.45 16.15	16.45	17.20	17.50	18.20	18.52	19.18	19.48	20.12	20.55	21.19
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.53		16.48	17.23	17.53	18.23	18.55	19.21	19.51	20.15	20.58	21.22
Collège	06.27	06.57	07.27	07.57	08.27	08.59		16.54	17.29	17.59	18.29	19.01	19.27	19.57	20.21	21.04	21.28
Gare de Petit Vaux	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	09.07		17.02	17.37	18.07	18.37	19.09	19.35	20.05	20.29	21.12	21.36

Mauvaise surprise : augmentation des indemnités des élus décidée par la nouvelle majorité !

Si le conseil municipal d'installation du 4 juillet 2020 s'est déroulé sous le signe de la concorde républicaine, le conseil municipal du 13 juillet 2020 qui a suivi a été marqué, notamment, par une décision majeure que nous n'avons pas acceptée : En effet, la nouvelle majorité a décidé d'augmenter les indemnités mensuelles perçues par le maire, ses adjoints et ses conseillers délégués d'un montant de plus de 20 % par rapport à celles décidées par l'ancienne majorité. Nous prenons acte de cette décision prise par Madame Dorland et sa majorité, et ce alors que le maire n'a pas engagé l'audit financier promis aux spinoliens lors de son discours d'investiture du 4 juillet 2020. Il s'agit d'un mauvais signal que nous déplorons alors que nous traversons une crise économique et sociale sans précédent et que de nombreux français ont vu leur pouvoir d'achat diminuer et d'autres vont se retrouver sans emploi. Rappelons aussi que les électeurs spinoliens ont boudé les urnes à une forte majorité lors du scrutin municipal, des décisions de ce type ne peuvent les faire revenir dans les bureaux de vote.

À cette décision s'ajoute celle relative au recrutement d'un cadre supérieur supplémentaire. Outre l'opportunité discutable d'étoffer l'équipe actuelle de direction, le coût d'un tel recrutement ne sera pas négligeable pour la commune.

D'ores et déjà nous nous posons la question du financement de ces mesures : augmentation prochaine des impôts ? Baisse des services à la population ? La question reste aujourd'hui en suspens, mais Madame Dorland devra y répondre rapidement dans un contexte budgétaire très contraint.

Par ailleurs, nous déplorons également le report des subventions octroyées aux associations spinoliennes, nous considérons qu'il s'agissait ici d'une réelle priorité qui aurait dû faire l'objet d'une décision dès juillet. Contrairement à ce qui nous a été répondu par Madame Dorland lors du conseil municipal, les associations sont bien à un mois près du point de vue financier. Nous regrettons donc que cette décision soit reportée au prochain conseil municipal prévu fin septembre.

Enfin, nous avons questionné la nouvelle majorité sur la réouverture hâtive et sans concertation de l'esplanade au stationnement. À l'heure où de nombreuses agglomérations initient des actions pour préserver notre environnement avec moins de véhicules dans les centre-villes, à Epinay on les fait revenir ! Enfin, le coût de réfection de l'esplanade engagé par l'ancienne majorité s'était élevé à un montant exorbitant (environ 100 000 €), ce qui là aussi nous laisse bien perplexes quant aux conséquences financières pour les spinoliens des premières décisions prises.

Ghyslaine Badouix-Vergnes, Corinne Bairras, Sébastien Blottiere, Didier Chinardet, Véronique François et Corinne Grison, pour le groupe Union municipale.

NAISSANCES



12/04/2020	CHAPELIN Jenna	09/06/2020	KESSORI Lisana
25/04/2020	GROSSET-JANIN Alice	13/06/2020	MISCHEL Nate
30/04/2020	LYS Valentin	22/06/2020	BRETENOUX LE SAUX Ysée
13/05/2020	BLETZACKER Malo	23/06/2020	AOUIDA Zayd
23/05/2020	LÉNA Ambre	24/06/2020	SACACOL Maxime
30/05/2020	DA GIOZ PINTO Farley	25/06/2020	GOMES Anilza
03/06/2020	CAEN Noan	26/06/2020	AMAUDRUZ Soan
06/06/2020	BARRIERE Maël	27/06/2020	GUEZELLO Marie-Eva

MARIAGES



26/06/2020	DA COSTA Michael & LOPEZ Charlotte
11/07/2020	ANTOINE Brice & WIRTH Julie

DÉCÈS



08/04/2020	PASCAL David	22/05/2020	RIQUEUR Yvonne
17/04/2020	THONG Boukham	22/05/2020	MERLIER Christiane
20/04/2020	DELBOS Roger	30/05/2020	BAYLET Jean
20/04/2020	COILLARD Michel	02/06/2020	MALGUY Jeanne
24/04/2020	ROZE Catherine	05/06/2020	CHAMBARON Muguette
24/04/2020	BERTHIER Laurence	13/06/2020	BERQUIER Georges
26/04/2020	DEVARS Françoise	17/06/2020	MOREAU Denise
27/04/2020	GERVAISE Johanna	19/06/2020	BECHU Robert
27/04/2020	SUSMEYAN Percy	21/06/2020	HOULÈS Jean-Mary
01/05/2020	ANDRES Marcelle	26/06/2020	LEBATARD Claude
04/05/2020	BERNARDI Jean-Jacques	01/07/2020	GAUBAL-VATILINGON Stève
10/05/2020	ALLEE Renée	07/07/2020	LE DUC Francine
12/05/2020	FINOT Maurice	08/07/2020	NASRIA Nordine
14/05/2020	DAUNESSE Suzanne	10/07/2020	DUPRAT Jeannine
15/05/2020	ALBA Monique	19/07/2020	DANGUILHEN Marie
19/05/2020	GASSE Renée	19/07/2020	VALLIER Mauricette
20/05/2020	BRAKA Janine		



TERRASSEMENT **VOIRIE** **ASSAINISSEMENT** **RESEAUX DIVERS** **GENIE CIVIL**

TPU

TRAVAUX PUBLICS URBAINS

59, Rue Saint Sauveur
91160 BALLAINVILLIERS
Tél : 01 69 74 19 74
Fax : 01 64 48 33 99
tpu@tpurbains.fr



TECHNICITE ET QUALITE **P**ARTENARIAT ET FIDELISATION **U**NICITE, AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

